

COMMUNIQUE DE PRESSE
Lens, le 05 décembre 2022,

L'Assurance Maladie déploie un nouveau partenariat local avec la Croix-Rouge française

Vendredi 02 décembre, les CPAM de l'Artois et de la Côte d'Opale, ainsi que le Carsat Hauts-de-France ont signé avec la Croix-Rouge française une convention de partenariat en faveur de l'accès aux droits et aux soins.

Dans un souci commun de lutte contre les exclusions, les CPAM de l'Artois et de la Côte d'Opale, la Carsat Hauts-de-France s'engagent auprès de la Croix-Rouge française à travers une convention de partenariat inédite. Les partenaires se sont retrouvés vendredi 2 décembre à la CPAM de l'Artois de Lens pour acter cette convention lors d'une signature officielle.

Déclinaison d'une démarche nationale engagée en 2021, ce partenariat local vise à faciliter l'accompagnement des personnes, accompagnées par la Croix-Rouge française, ne faisant plus valoir leurs droits ou rencontrant des difficultés d'accès aux droits et aux soins. Il donnera également lieu à la mise en place de nouvelles coordinations sur les actions de prévention et les bilans de santé.

Faciliter la prise en charge de situations complexes

En ce sens, l'Assurance Maladie accompagnera les équipes bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française afin qu'elles soient en capacité d'informer leurs publics des dispositifs et modalités de prises en charge possibles. En parallèle, la Croix-Rouge française orientera les personnes en difficultés ou en renoncement aux soins vers l'Assurance Maladie pour bénéficier d'un suivi de proximité adapté à leurs besoins.

Les partenaires se réuniront chaque année pour dresser le bilan de cette convention et définir les objectifs futurs.

CONTACTS PRESSE :

Lorrie Gourdin, chargée de communication de la CPAM de l'Artois
Lorrie.gourdin@assurance-maladie.fr – 03 21 22 96 45 - 07 64 56 68 36

Vanessa Gressier
Responsable communication – CPAM de la Côte d'Opale
vanessa.gressier@assurance-maladie.fr
03 21 46 84 27